Mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique de la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador

Document de synthèse

Élaboré par :
Canada–Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers
240 Waterford Bridge Road
The Tower Corporate Campus - West Campus Hall
Bureau 7100
St. John's, T.-N.-L.
A1E 1E2

Préparé par :
Aivek Stantec Limited Partnership
141 Kelsey Drive
St. John's, T.-N.-L. A1B 0L2

Numéro de dossier : 121414574

Rapport définitif

Le 13 décembre 2021

Table des matières

1.0 INTRODUCTION 1
1.1 LES OBJECTIFS ET LA FINALITÉ DE LA MISE À JOUR DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE DE LA ZONE EXTRACÔTIÈRE DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR 3
1.2 LES COMPOSANTES VALORISÉES 3
1.3 L'ENGAGEMENT 4
1.4 LES SAVOIRS AUTOCHTONES 5

2.0 LES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET DE PRODUCTION 6
2.1 L'HISTORIQUE DES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES DANS LA ZONE DE LA MISE À JOUR DE L'EES DU PLATEAU DU LABRADOR 6
2.2 LES ACTIVITÉS D'EXPLORATION 6
2.3 LES PLATE-FORMES ET LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION 9

3.0 LE MILIEU PHYSIQUE 9
3.1 LA GÉOLOGIE 9
3.2 LES CONDITIONS MÉTÉO-OCÉANIQUES 10
3.3 L'OCÉANOGRAPHIE 10
3.4 LA GLACE DE MER ET LES ICEBERGS 10
3.5 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 11

4.0 LE MILIEU BIOLOGIQUE 12
4.1 LES INVERTÉBRÉS BENTHIQUES 12
4.2 LES POISSONS 12
4.3 LES MAMMIFÈRES MARINS ET LES TORTUES DE MER 13
4.4 LES OISEAUX MARINS 14
4.5 LES ESPÈCES EN PÉRIL 16
4.6 LES ZONES VULNÉRABLES 16

5.0 LES ACTIVITÉS DE LA PÊCHE COMMERCIALE, RÉCRÉATIVE ET AUTOCHTONE 21
5.1 LES ACTIVITÉS DE LA PÊCHE COMMERCIALE 21
5.2 LES ACTIVITÉS DE LA PÊCHE AUTOCHTONE COMMERCIALE 21
5.3 LES ACTIVITÉS DE LA PÊCHE RÉCRÉATIVE 22
5.4 LES ACTIVITÉS DE LA PÊCHE AUTOCHTONE À DES FINS ALIMENTAIRES, SOCIALES ET RITUELLES 22
5.5 LES RECHERCHES DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE 22

6.0 LES ACTIVITÉS HUMAINES 23
6.1 LES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES ET CULTURELLES 23
6.1.1 La Nation innue 23

6.1.2 Le Conseil communautaire de NunatuKavut 24
6.1.3 Le Gouvernement du Nunatsiavut 24
6.2 LES AUTRES UTILISATIONS DE L'OCÉAN 25

7.0 RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS 25
7.1 LES ENJEUX POTENTIELS 25
7.2 LES LACUNES EN MATIÈRE DE DONNÉES 27
7.3 LE COMBLEMENT DES LACUNES EN MATIÈRE DE DONNÉES 28
7.4 LES CONSIDÉRATIONS DE LA PLANIFICATION 29
7.5 CONCLUSION 30

LISTE DE FIGURES

Figure 1.1 La zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador 3
Figure 2.1 La plate-forme semi-submersible West Hercules 8
Figure 2.2 Le navire de forage Stena Carron 8
Figure 4.1 Les zones vulnérables dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador 18
Figure 4.2 Les zones ornithologiques importantes et colonies d'oiseaux de mer vulnérables 19

LISTE DE TABLEAUX

Tableau 4.1 Les principales espèces de poissons dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador 12
Tableau 4.2 Les principaux mammifères marins et tortues de mer dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador 14
Tableau 4.3 Les oiseaux associés à la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador 15
Tableau 4.4 Les zones vulnérables dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador 20

Abréviations

2D	Bidimensionnel
Aivek Stantec	Aivek Stantec Limited Partnership
ASR	Alimentaires, sociales et rituelles
°C	Degré Celsius
C-TNLOHE	Canada–Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers
cm/s	Centimètres par seconde
CV	Composante valorisée
EE	Évaluation environnementale
EP	Espèces en péril
EES	Évaluation environnementale stratégique
FPSO	Installation flottante de production, stockage et déchargement
km	Kilomètre
LEP	Loi sur les espèces en péril
m	Mètre
MPO	Pêches et Océans Canada
MODU	Unité mobile de forage en mer
SA	Savoirs autochtones
SBA	Importantes zones benthiques
SOCC	Espèces dont la protection pose des inquiétudes
t	Tonnes
T.-N.-L.	Terre-Neuve-et-Labrador
ZIEB	Zones d'importance écologique et biologique

1.0 INTRODUCTION

Une évaluation environnementale stratégique (EES) est un outil de planification utilisé par les décideurs pour identifier les problèmes potentiels et les possibilités lors de l'examen d'un plan, d'un programme ou d'une proposition de politique. Elle diffère d'une évaluation environnementale (EE) propre à un projet parce qu'elle n'évalue pas un projet précis et n'aboutit pas à l'approbation d'un quelconque développement. Une EES :

- Identifie les risques des activités pétrolières et gazières extracôtières pour la faune, la flore, les personnes et les lieux.
- Implique les collectivités voisines.
- Aide à définir ce qui est important pour les personnes qui pourraient être affectées.

Canada–Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) est responsable, au nom du gouvernement du Canada et du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, de la gestion des ressources pétrolières dans la zone extracôtière Canada–Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.). Le rôle du C-TNLOHE est de faciliter l'exploration et l'exploitation des ressources en hydrocarbures dans la zone extracôtière Canada–T.-N.-L. conforme au mandat du C-TNLOHE, notamment :

- La santé et la sécurité des travailleurs.
- La protection de l'environnement.
- La gestion efficace du régime foncier.
- La récupération maximale de la valeur des hydrocarbures.
- Les avantages pour le Canada -T.-N.-L.

La santé et la sécurité des travailleurs et la protection de l'environnement seront primordiales dans toutes les décisions du C-TNLOHE.

Depuis 2002, le C-TNLOHE effectue des EES à des endroits de la zone extracôtière Canada–T.-N.-L. dans lesquels des permis d'exploration peuvent être délivrés. En août 2008, le C-TNLOHE a publié l'EES pour la zone extracôtière du plateau du Labrador (le rapport d'EES original). Il s'agit d'une zone le long de la côte du Labrador qui pourrait avoir un potentiel pour les activités pétrolières et gazières extracôtières. Il n'y a actuellement aucun permis d'exploration ou de production actif dans la zone. Le rapport d'EES original a été réalisé avec l'aide d'un groupe de travail multipartite, coprésidé par le C-TNLOHE et le gouvernement du Nunatsiavut. Le rapport d'EES original a identifié les caractéristiques environnementales existantes et les interactions environnementales potentielles que les futures activités pétrolières et gazières pourraient rencontrer dans la zone extracôtière du plateau du Labrador. Le C-TNLOHE a décidé de mettre à jour le rapport d'EES de 2008 compte tenu du temps écoulé depuis sa publication initiale et de son engagement, dans ce document, à l'examiner pour déterminer si une actualisation est nécessaire.

La mise à jour de l'EES a commencé en 2017, en se concentrant sur de nouveaux renseignements, pour décrire l'environnement existant, qui sont devenus disponibles depuis le rapport original de l'EES. La

zone considérée dans la mise à jour de l'EES est illustrée dans la figure 1.1. Les limites orientales de la zone d'origine de l'EES ont été étendues vers la partie sud dans toute l'étendue du plateau continental du Canada, au-delà de 200 milles marins des lignes de base de la mer territoriale à l'extérieur de la limite de l'EES de 2008, mais maintenant incluse dans la mise à jour de l'EES.

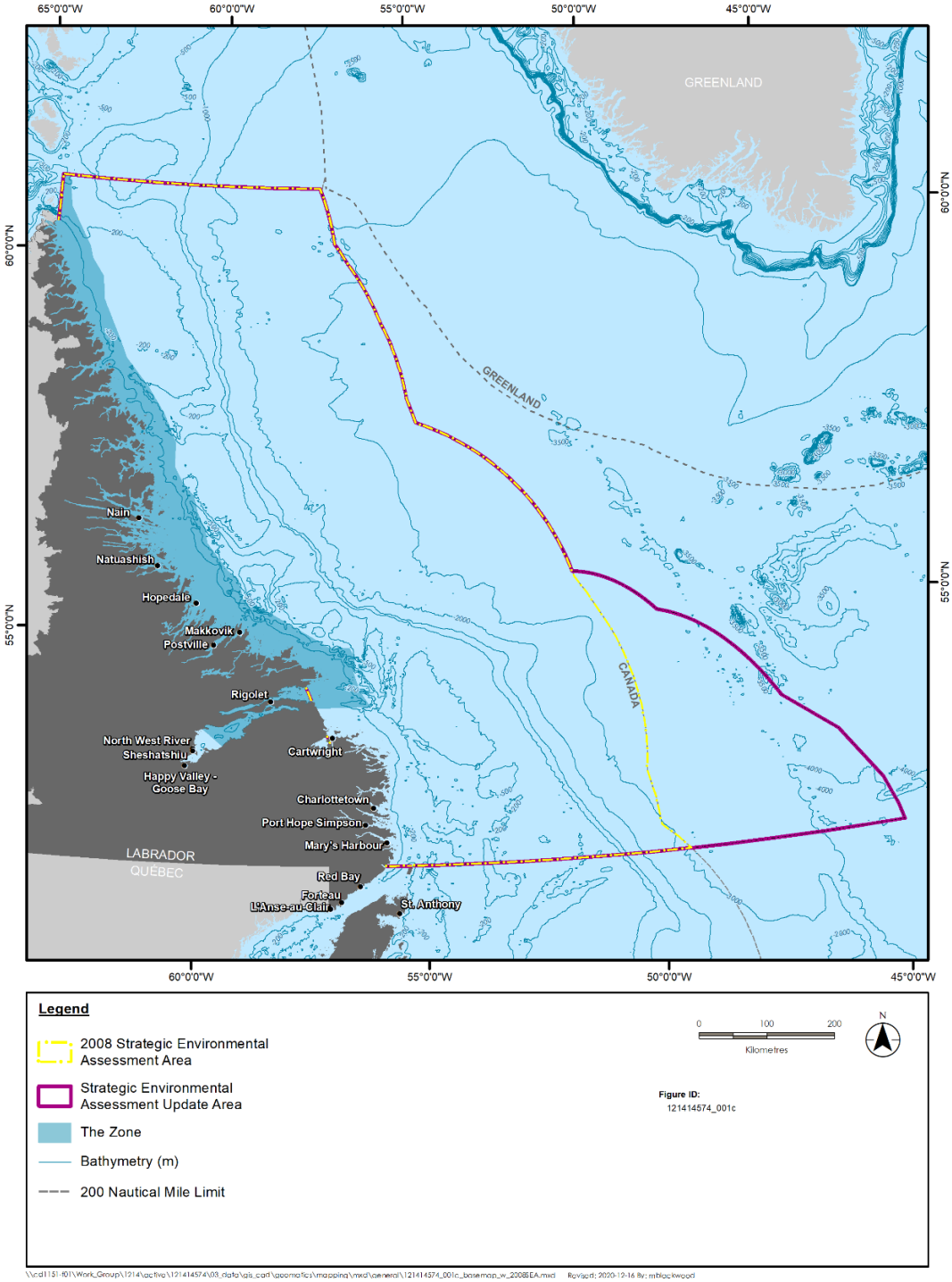

Figure 1.1 La zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador

La mise à jour de l'EES donne un aperçu de l'environnement existant, traite en termes généraux les effets environnementaux potentiels associés aux activités pétrolières et gazières extracôtières, intègre les savoirs autochtones (SA) accessibles au public, ainsi que les SA collectés dans le cadre du processus de mise à jour de l'EES, décrit les utilisations professionnelles actuelles et historiques des peuples autochtones du Labrador, identifie les lacunes dans les savoirs et les données, met en évidence les problèmes inquiétants, et formule des recommandations d'atténuation et de planification. Le contenu de la mise à jour de l'EES est basé sur de renseignements nouveaux et pertinents qui sont devenus disponibles depuis la publication du rapport de l'EES en 2008.

La mise à jour de l'EES a été préparée par Aivek Stantec Limited Partnership (Aivek Stantec) en partenariat avec Stassinu Stantec Limited Partnership. Une copie de l'ébauche complète de la mise à jour de l'EES est disponible sur le site Web du C-TNLOHE (www.cnlopb.nl.ca). Le présent document de synthèse a été élaboré pour fournir les principales conclusions de la mise à jour de l'EES et pour aider le lecteur à comprendre les problèmes potentiels d'exploration et de production de pétrole et de gaz dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador. Les références utilisées dans la préparation de la mise à jour de l'EES sont fournies à cette même fin.

1.1 LES OBJECTIFS ET LA FINALITÉ DE LA MISE À JOUR DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE DE LA ZONE EXTRACÔTIÈRE DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Les renseignements de cette mise à jour de l'EES aideront le C-TNLOHE à prendre une décision si des droits d'exploration doivent être octroyés dans la zone extracôtière du plateau du Labrador et à déterminer quelles restrictions ou mesures d'atténuation potentielles peuvent être appliquées aux futures activités pétrolières et gazières potentielles.

Toute future activité pétrolière et gazière extracôtière proposée dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador nécessiterait d'un examen et d'une approbation individuels par le C-TNLOHE et, éventuellement, par d'autres organismes gouvernementaux en vertu des processus réglementaires applicables. Cette mise à jour de l'EES fournira un aperçu initial du cadre environnemental existant de la région et aidera à définir les principaux problèmes environnementaux et les interactions potentielles avec les activités pétrolières et gazières, ce qui aidera le C-TNLOHE à déterminer si les droits d'exploration doivent être octroyés en totalité ou en partie dans la zone extracôtière de l'EES du plateau du Labrador, et à identifier les mesures générales de restriction ou d'atténuation qui devraient être envisagées pour les activités d'exploration.

1.2 LES COMPOSANTES VALORISÉES

Les composantes valorisées (CV) sont des composantes de l'environnement susceptibles d'être affectées de manière significative par un projet, un programme, un plan ou une politique proposés. Les

CV peuvent inclure à la fois des parties biophysiques et socio-économiques de l'environnement qui sont valorisées par la société ou qui peuvent servir d'indicateurs sur le changement environnemental. Conformément au document d'orientation du C-TNLOHE, les CV suivantes sont incluses dans cette mise à jour de l'EES :

- Les poissons et habitats des poissons, y compris les EP.
- Les mammifères marins et les tortues de mer, y compris les EP.
- Les oiseaux marins, y compris les EP.
- Les activités de la pêche commerciale, récréative et autochtone.
- Les zones spéciales ou vulnérables.
- L'utilisation humaine.

Cette mise à jour de l'EES examine les effets environnementaux potentiels associés aux activités pétrolières et gazières extracôtières pour chacune des CV ci-dessus. Les lacunes en matière de données et les atténuations suggérées sont fournies, le cas échéant.

1.3 L'ENGAGEMENT

L'engagement communautaire et autochtone fait partie intégrante de la mise à jour de l'EES. Il inclut les principales étapes clés suivantes :

- L'élaboration d'un plan d'engagement approuvé par le groupe de travail.
- La communication via le site Web du C-TNLOHE, l'utilisation d'une page Facebook™ pour la mise à jour de l'EES, les notifications imprimées et les émissions de radio locales pour annoncer les journées portes ouvertes, et la distribution de cartes professionnelles lors des journées portes ouvertes avec des liens outils, vers un sondage et des médias sociaux, sur la mise à jour de l'EES.
- Un sondage en ligne administrée via SurveyMonkey*MC* en conjonction avec les portes ouvertes publiques.
- Les journées portes ouvertes à Port Hope Simpson, Cartwright, Mary's Harbour, Nain, Hopedale, Postville, Makkovik et Happy Valley-Goose Bay, et un rassemblement de la collectivité de la Première nation Sheshatshiu Innu à Gull Island. Il était prévu de tenir une journée portes ouvertes à Natuashish, mais des difficultés de logistique et d'horaire ont empêché cet événement d'avoir lieu. De plus, les conditions météorologiques orageuses ont empêché trois tentatives distinctes de tenir une journée portes ouvertes à Rigolet.
- Un exercice sur le profil des collectivités est organisé à chaque journée portes ouvertes.
- Des entrevues avec des membres des groupes autochtones, du gouvernement, d'organismes non gouvernementaux, d'organismes de réglementation, de groupes et d'associations de pêcheurs.
- Deux séances de renseignement virtuelles pour présenter les résultats de l'ébauche de la mise à jour de l'EES après sa publication sur le site Web du C-TNLOHE, en vue d'entreprendre un examen public.

Le processus d'engagement de la mise à jour de l'EES a recueilli une variété de renseignements et de perspectives liées aux futures activités pétrolières et gazières extracôtières potentielles dans la zone de

la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador. Les inquiétudes et les commentaires soulevés tout au long du processus d'engagement peuvent être regroupés sous les thèmes principaux suivants :

- Le processus de consultation et de prise de décision.
- Les avantages locaux.
- Les effets environnementaux associés aux activités pétrolières et gazières.
- Les SA.
- La pêche.
- Les zones côtières vulnérables ou spéciales.
- Le contenu de l'EES, y compris la nécessité de tenir compte des effets du changement climatique sur l'environnement physique, biologique et humain.

Les renseignements et les commentaires recueillis tout au long du processus d'engagement ont éclairé et façonné la nature et l'orientation de la mise à jour de l'EES.

1.4 LES SAVOIRS AUTOCHTONES

Les SA sont liées aux utilisations historique, actuelle et future potentielles de la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador, en faisant partie intégrante de la gestion future de l'environnement extracôtier et en constituant un élément important de cette mise à jour. Les objectifs de la collecte des SA pour la mise à jour de l'EES ont été recueillis et les renseignements ont été documentés sur les SA liées à :

- Les zones et ressources culturellement importantes dans l'environnement côtier et marin.
- L'état actuel des écosystèmes et des espèces, et la manière comme les conditions ont changé au fil du temps.
- Les effets potentiels associés aux activités pétrolières et gazières.
- Les effets cumulatifs potentiels.
- Les recommandations de mesures d'atténuation.

Comme décrit dans le document d'orientation du C-TNLOHE, la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador devait inclure la collecte, la description et l'incorporation des SA de trois groupes autochtones représentés par le gouvernement du Nunatsiavut, la Nation innue et le Conseil communautaire de NunatuKavut, dans l'évaluation des CV. Au début du processus, le gouvernement du Nunatsiavut a indiqué qu'il recueillerait des SA dans les collectivités du Nunatsiavut et fournirait des renseignements à l'équipe d'Aivek Stantec pour qu'ils soient intégrés à la mise à jour de l'EES. La Nation innue a indiqué qu'elle ne fournirait pas des SA pour la mise à jour de l'EES. L'équipe d'Aivek Stantec a élaboré un plan sur les SA qui décrivait un processus de collecte et de documentation des renseignements des SA du Conseil communautaire de NunatuKavut concernant la mise à jour de l'EES et a préparé le rapport sur les SA qui en ont résulté et qui ont été examinés et validés par le Conseil communautaire NunatuKavut. Bien qu'ils ne soient pas accessibles au public, le Conseil communautaire de NunatuKavut a donné la permission d'incorporer le rapport sur les SA dans la mise à jour de l'EES de manière à protéger l'identité des participants. La documentation accessible au public contenant des renseignements sur les SA, y

compris l'EES originale, a également été examinée et intégrée dans les parties pertinentes de la mise à jour de l'EES.

Lorsque les SA sont présentées dans la mise à jour de l'EES, un manque de données ou d'observations cartographiées ne doit pas être déduit d'un manque de présence d'espèces ou d'utilisation par les Autochtones. De plus, les SA incluses dans cette mise à jour de l'EES ne représentent pas l'utilisation totale des terres ou les connaissances détenues par les groupes autochtones en ce qui concerne la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador.

2.0 LES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET DE PRODUCTION

2.1 L'HISTORIQUE DES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES DANS LA ZONE DE LA MISE À JOUR DE L'EES DU PLATEAU DU LABRADOR

Les activités passées d'exploration dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador ont inclus la collecte d'environ 210 820 km linéaires de données sismiques bidimensionnelles (2D) de 1968 à 2015. Les programmes sismiques de 2015 ont acquis des données sismiques et gravimétriques 2D sur environ 9 354 km, et les programmes entrepris en 2016 et 2017 ont acquis 11 316 km de données sismiques 2D supplémentaires du large du Labrador. En 2019, des données sismiques ont été recueillies pour un polygone 3D de 3 698 km² dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador.

Le premier forage d'exploration dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador a eu lieu dans les années 1970. Entre 1971 et 1985, 26 puits d'exploration et deux puits de délimitation ont été forés en eau peu profonde sur le plateau du Labrador. Avec la découverte de gaz naturel dans un certain nombre de ces puits d'exploration représentant 4,244 billions PI3 de réserves de gaz naturel; de ce fait, cinq attestations de découverte importante ont été octroyées.

Il n'y a actuellement aucun permis d'exploration ou de production actif dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador.

2.2 LES ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Les activités d'exploration pouvant avoir lieu dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador comprennent :

- Les levés sismiques : utilisation de la pression acoustique pour cartographier les couches et les propriétés de la roche grâce à la détection de différentes réflexions du son à travers les formations géologiques. Celles-ci sont généralement effectuées à partir de navires hydrographiques.
- Les enquêtes sur les géorisques : utilisation de la sismique, de la vidéo et du sonar à faible résolution pour identifier les risques de forage peu profond, tels que le gaz se trouvant à faible profondeur ou l'instabilité des pentes. Des levés sont entrepris avant le début du forage.

- L'échantillonnage du fond marin et d'essais géotechniques : prélèvement des échantillons (carottes) du substrat avant le positionnement d'une plateforme de forage sur un site de puits d'exploration et de délimitation potentiel pour s'assurer que le substrat ne représente aucun danger pour la plate-forme de forage.
- Le forage d'un puits : cette activité pénètre le substrat jusqu'à une formation contenant du pétrole ou du gaz.

Les levés sismiques et les connaissances géologiques peuvent fournir des renseignements indiquant qu'un emplacement peut avoir un potentiel de ressources en hydrocarbures. Des puits d'exploration et de délimitation sont forés pour confirmer la présence ou définir l'étendue des ressources pétrolières à des endroits précis. Les activités de forage (exploration et production) sont entreprises par l'industrie pétrolière et gazière extracôtière pour confirmer la présence d'hydrocarbures pétroliers, délimiter la ressource et augmenter l'accessibilité à la ressource pendant la production. Les forages d'exploration et de production sont assujettis aux exigences environnementales fédérales en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* .

Les installations de forage typiques ou les unités mobiles de forage en mer (MODU) ont inclus l'utilisation de plateformes semi-submersibles (figure 2.1) et de navires de forage (figure 2.2). Des plateformes autoélévatrices ont également été utilisées à l'occasion pour des projets antérieurs dans la zone extracôtière Canada - Terre-Neuve-et-Labrador. La sélection d'un MODU est basée sur l'environnement physique sur le site du puits, la profondeur de l'eau du site du puits, la profondeur de forage prévue et la mobilité requise en fonction des conditions météorologiques et de la glace sur le site du puits.

Les activités pétrolières et gazières extracôtières nécessitent des navires de soutien pour le transfert du personnel, le soutage et la manutention des matériaux. Selon le type de service de ces navires, un soutien au déglaçage peut être nécessaire en hiver. Les vols en hélicoptère font également partie intégrante des activités pétrolières et gazières extracôtières, et sont utilisés pour la rotation de personnel et le transport de certains équipements plus petits.

Des zones de sécurité doivent être établies autour des forages d'exploration ainsi que des activités de production, ceux-ci sont souvent de petite taille (c.-à-d. pas plus de 500 m du bord extérieur de l'empreinte physique d'une installation). Les zones de sécurité sont communiquées aux navigateurs via des Avis aux Navigateurs et du signal d'avis aux navigateurs. En plus des zones de sécurité, la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* indique que d'autres navires peuvent devoir céder le passage aux navires de levés géophysiques extracôtiers.

Source : Seadrill (2017)

Figure 2.1 La plate-forme semi-submersible West Hercules

Source : Stena Drilling (2017)

Figure 2.2 Le navire de forage Stena Carron

2.3 LES PLATE-FORMES ET LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION

Les plate-formes de production et d'autres installations n'existeront dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador qu'en cas de découverte de gisements de pétrole ou de gaz commercialement viables, et si tous les permis et approbations environnementales applicables sont en règle. Cela comprendrait les exigences en matière d'évaluation environnementale en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Les installations de production qui pourraient être utilisées dépendraient des technologies disponibles et des réglementations applicables au moment du développement, ainsi que du type, de la quantité et de l'emplacement de la ressource. La mise à jour de l'EES fournit des renseignements généraux sur les plate-formes et les installations potentielles.

Les plate-formes de production utilisées dans la zone extracôtière Canada-T.-N.-L. comprennent des structures gravitaires (Hibernia et Hebron) et des installations flottantes de production, stockage et déchargement (FPSO) combinées à des installations sous-marines dans des centres de forage reliés au FPSO via des conduites d'écoulement, de raccordement et de colonnes montantes (FPSO Terra Nova et SeaRose).

3.0 LE MILIEU PHYSIQUE

La zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador s'étend sur les eaux du plateau du Labrador et comprend les eaux allant des rivages à faible profondeur à des profondeurs supérieures à 4 000 m dans le coin sud-est de la zone. L'environnement physique dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador est résumé ci-dessous.

3.1 LA GÉOLOGIE

Le plateau du Labrador mesure environ 150 km de large à partir du rivage et se caractérise par des profondeurs inférieures à 70 m dans les zones proches du rivage. Des ensellements profonds, qui s'étendent du nord-est au sud-ouest, séparent plusieurs bancs extracôtiers avec des profondeurs d'eau inférieures à 200 m. Les bancs s'étendent jusqu'au bord du plateau qui descend rapidement à des profondeurs supérieures à 3 000 m. La zone qui s'étend au-delà de la limite des 200 milles marins est située en eau très profonde, allant de 3 000 à 4 000 m de profondeur. Le plateau du Labrador peut être divisé en quatre régions : baies côtières; un plateau intérieur rugueux; une dépression parallèle à la côte appelée creux marginal; et une plate-forme extérieure lisse et peu profonde composée de berges et des ensellements intermédiaires.

La composition du fond marin et celle proche du fond marin de la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador sont une combinaison de substratum rocheux, de till et de sédiments marins. Le risque de tremblement de terre dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador est modéré, la partie nord de cette zone ayant des niveaux d'activité sismique plus élevés que les parties sud.

3.2 LES CONDITIONS MÉTÉO-OCÉANIQUES

La qualité de l'air dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador et dans les zones environnantes devrait être bonne, avec seulement une exposition occasionnelle aux produits d'échappement du trafic maritime et des aéronefs qui peuvent survoler la zone.

La vitesse et la direction des vents varient selon le lieu et la saison, allant d'un flux principalement d'ouest à ouest-nord-ouest dans la région la plus au nord à un flux principalement d'ouest-nord-ouest à nord-ouest dans la région la plus au sud. En général, la vitesse du vent est beaucoup plus faible en été qu'en hiver.

La majorité des hauteurs de vagues significatives se situent entre 1 et 3 m. La hauteur annuelle des vagues significatives sur 100 ans varie de 11,6 à 14,5 m, selon la région.

Les températures de l'air sont les plus froides entre janvier et mars (moyenne mensuelle comprise entre -8,8°C et 0,7°C) et les plus chaudes en août (moyenne mensuelle comprise entre 5,9°C et 11,5°C) et les températures de surface de la mer sont les plus chaudes en août (moyenne mensuelle comprise entre 6,9°C et 12,0°C) et les plus froides en décembre (moyenne mensuelle comprise entre 1,4°C et 5,8°C), selon les régions.

L'hiver a la plus haute fréquence de précipitations et la neige représente la majorité des précipitations observées. Le printemps a la plus faible fréquence de précipitations dans la région la plus au nord, et l'été a la plus faible fréquence de précipitations dans les régions du sud.

Les données sur le brouillard et la visibilité pour la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador indiquent qu'annuellement 28,7 % des observations avaient des visibilités réduites à moins de 10 km, les mois d'été ayant le plus grand pourcentage de temps avec une visibilité réduite à moins de 1 km.

3.3 L'OCÉANOGRAPHIE

La vitesse maximale du courant sur la pente était de 65,9 cm/s à une profondeur de 200 m, et la vitesse maximale sur les bancs variait de 74 à 65,4 cm/s. En général, il y a deux cours d'eau vers le sud du courant du Labrador : le cours d'eau côtier qui coule le long du creux marginal et le cours d'eau au large qui coule le long de la pente. Les eaux de la pente sont transportées sur le plateau à travers les sections nord des ensellements. Ce transport d'eaux de l'ouest à travers le plateau contribue aux vitesses élevées dans la fosse marginale du Labrador. Les flux moyens sur les bancs ont généralement des vitesses plus faibles et peuvent aller dans n'importe quelle direction à un moment donné.

3.4 LA GLACE DE MER ET LES ICEBERGS

Les concentrations moyennes de la banquise dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador montrent une diminution de la concentration de la glace de mer entre la période allant de 1987 à 1996 et la période allant de 1997 à 2006, puis une augmentation de la concentration de la

banquise de la période allant de 1997 à 2006 à la période allant de 2007 à 2016. Les SA indiquent une diminution de la couverture de glace au cours des dernières années, ce qui a entraîné des conditions de voyage dangereuses à certains endroits. Le printemps compte le moins de jours d'eau libre le long de la côte du Labrador.

La plupart des icebergs trouvés sur la côte est du Canada proviennent des glaciers du Groenland, dont 90 % proviennent de l'ouest de cette île. Les icebergs voyagent avec les courants orientaux et occidentaux du Groenland, puis traversent le détroit de David et la baie de Baffin. Lorsqu'ils atteignent le plateau continental au large de l'est du Canada, leur transport vers le sud est largement régi par les courants dominants de Baffin et du Labrador. Dans l'ensemble, il y a une bonne répartition des observations d'icebergs dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador, allant de 1 587 observations en 2008 à 6 087 observations en 2014. Des icebergs ont été observés dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador durant tous les mois de l'année, avec un pic d'observations entre mai et juillet (plus de 4 500 observations par mois).

3.5 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique s'est déjà manifesté par des changements dans les températures des océans, la glace, la chimie des océans, les précipitations, et l'intensité et la fréquence des tempêtes dans toute la région. Les projections climatiques récentes pour la région indiquent que des changements encore plus prononcés de ces variables sont attendus et à une vitesse sans précédent. Les modifications de l'aire de répartition des espèces et de la qualité de l'habitat suivront probablement les effets du changement climatique sur l'environnement physique. Par exemple, les principales conclusions du sixième résumé d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de 2021 à l'intention des décideurs indiquent ce qui suit :

- *« Il est sans équivoque que l'influence humaine a provoqué le réchauffement de l'atmosphère, de l'océan et de la terre. Des changements étendus et rapides dans l'atmosphère, l'océan, la cryosphère et la biosphère se sont produits. »*
- *« Chacune des quatre dernières décennies a été successivement plus chaude que n'importe quelle décennie précédente depuis 1850. »*
- *Le réchauffement des océans observé depuis 1971 doublera, ou peut-être plus, d'ici 2100, tandis que la stratification, l'acidification, la désoxygénation et la fréquence des vagues de chaleur marines continueront d'augmenter.*

Les changements climatiques mondiaux ne sont pas uniformes. La côte du Labrador a observé une augmentation des températures de l'océan et de l'air tout au long de l'année, ainsi qu'une augmentation de la hauteur des vagues pendant l'été, en raison de la réduction de la couverture de glace. Les tendances futures de la température, des vents et des glaces sont plus incertaines en raison de leur sensibilité aux changements de la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique.

4.0 LE MILIEU BIOLOGIQUE

4.1 LES INVERTÉBRÉS BENTHIQUES

Les invertébrés benthiques sont des organismes vivants sur le fond marin et peuvent inclure une grande variété taxonomique. Les organismes benthiques peuvent être classés en trois catégories : les espèces endofauniques, qui vivent ou sont enfouies dans des substrats mous; les espèces sessiles, qui vivent sur des substrats mous ou attachés à des substrats durs; et les espèces épibenthiques, des nageurs mobiles ou actifs qui restent en étroite association avec le fond marin. Les espèces d'invertébrés benthiques présentes dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador comprennent le pétoncle d'Islande, le crabe des neiges, le buccin, le crabe lyre de l'Atlantique, le crabe porc-épic, la crevette nordique, le corail et l'éponge.

Les coraux et les éponges sont des invertébrés benthiques sessiles à croissance lente qui jouent un rôle important dans le milieu marin. Ce sont des organismes fragiles et sensibles aux perturbations telles que le chalutage commercial et l'activité pétrolière et gazière. Les coraux présents dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador comprennent des espèces de coraux noirs, de gorgones, des petits madréporaires, de pennatules orangées et de mains de mer.

4.2 LES POISSONS

Diverses espèces de poissons sont présentes dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador. La liste des espèces du tableau 4.1 a été déterminée principalement grâce aux résultats des levés des navires de recherche de Pêches et Océans Canada (MPO) recueillis entre 2007 et 2018. Les données spatiales des SA du Conseil communautaire de NunatuKavut et du Gouvernement du Nunatsiavut ont été utilisées pour créer des cartes de pêche et sont fournies dans la partie 9 de la mise à jour de l'EES. Ces cartes fournissent un résumé de la répartition de nombreuses espèces de poissons répertoriées dans le tableau 4.1.

Tableau 4.1 Les principales espèces de poissons dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador

Nom commun	Nom commun
Démersal	**Démersal (suite)**
Sébaste acadien*	Aiguillat commun*
Anguille*	Lançon
Plie canadienne*	Chabot tacheté
Morue de l'Atlantique (population de T.-N.-L.)*	Chaboisseau à épines courtes
Flétan de l'Atlantique	Merlu argenté
Morue polaire	Raie à queue de velours (population de la fosse de l'île Funk)*
Lycode arctique	Loup tacheté*

Tableau 4.1 Les principales espèces de poissons dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador

Nom commun	Nom commun
Loup atlantique*	Raie épineuse*
Aiguillat noir	Merluche blanche (population de l'Atlantique et du nord du golfe Saint-Laurent)*
Hoki	Plie grise
Brosme*	Limande à queue jaune
Sébaste atlantique (population du nord)*	**Pélagique**
Flétan du Groenland	Hareng atlantique
Églefin	Saumon de l'Atlantique (population du sud de Terre-Neuve; population de la Gaspésie-sud du golfe Saint-Laurent; population de l'intérieur de la baie de Fundy; population de l'extérieur de la baie de Fundy; population de l'est du Cap-Breton; population des hautes terres du sud de la Nouvelle-Écosse; population de l'est de la Côte-Nord du Québec; population de l'ouest de la Côte-Nord du Québec; population de l'île d'Anticosti)*
Anguille égorgée bécue	Thon rouge de l'Atlantique*
Merluche à longues nageoires	Omble chevalier
Chaboisseau à dix-huit épines	Requin-pèlerin (population de l'Atlantique)*
Lompe	Requin bleu
Marlin	Capelan
Ange de mer commun	Laimargue atlantique
Loup à tête large*	Requin-taupe commun*
Grenadier berglax	Requin-taupe bleu (population de l'Atlantique)*
Grenadier de roche*	Aiguillat commun (population de l'Atlantique)*
Raie à queue épineuse	Grand requin blanc (population de l'Atlantique)*
Remarque : * La liste inclut des espèces en péril (EP) et des espèces dont la protection pose des inquiétudes (SOCC).	

4.3 LES MAMMIFÈRES MARINS ET LES TORTUES DE MER

Les mammifères marins et les tortues de mer sont présents à divers moments de l'année le long de la côte, la mer, le plateau et le talus du Labrador. Quatre groupes de mammifères marins peuvent être trouvés dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador : les mysticètes (cétacés à fanons), les odontocètes (cétacés à dents), les pinnipèdes (phoques et morses) et les mammifères terrestres (ours polaires). Deux espèces de tortues de mer peuvent être présentes dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador. Les espèces de mammifères marins et de tortues de mer dont la présence a été signalée dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador sont énumérées dans le tableau 4.2

Tableau 4.2 Les principaux mammifères marins et tortues de mer dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador

Nom commun	Nom commun
Mysticètes	**Odontocètes**
Béluga (population de la Baie Cumberland; population de l'est de la baie d'Hudson; population de l'estuaire du Saint-Laurent; population de l'est du Haut- Arctique et de la baie de Baffin; population de la baie d'Ungava; population de l'ouest de la baie d'Hudson)*	Baleine à bec commune (population du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador)*
Grande baleine bleue (population de l'Atlantique)*	Marsouin commun (population de l'Atlantique nord-ouest)
Baleine boréale (population de l'est du Canada et de l'ouest du Groenland)*	Orque (population de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'Arctique de l'Est)*
Rorqual commun (population de l'Atlantique)*	Globicéphale noir
Baleine à bosse	Narval*
Petit rorqual	Dauphin à flancs blancs
Baleine noire de l'Atlantique Nord*	Dauphin de Risso
Rorqual boréal*	Dauphin commun
Pinnipède	Baleine à bec de Sowerby*
Morse de l'Atlantique*	Grand cachalot
Phoque barbu	Dauphin à bec blanc
Phoque gris	**Tortues de mer**
Phoque commun	Tortue luth*
Phoque du Groenland	Tortue caouanne*
Phoque à capuchon	**Mammifère terrestre**
Phoque annelé	Ours polaire
Remarque : * La liste inclut des espèces en péril (EP) et des espèces dont la protection pose des inquiétudes (SOCC).	

4.4 LES OISEAUX MARINS

De nombreux oiseaux marins sont associés à la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador, notamment des oiseaux de mer pélagiques, des oiseaux de mer néritiques, des oiseaux sauvagines et des oiseaux de rivage (tableau 4.3). Ces oiseaux utilisent la côte du Labrador et les eaux du large à diverses fins, y compris la reproduction, l'hivernage, ou comme halte migratoire ou de mue. Les milliers d'îles au large de la côte est du Labrador offrent un habitat de reproduction à de nombreux oiseaux de mer, notamment des alcidés, des goélands et des sternes, des oiseaux sauvagines et des oiseaux de rivage.

Tableau 4.3 Les oiseaux associés à la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador

Nom commun	Nom commun
Oiseaux de mer	**Sauvagine (y compris les huards)**
Fulmar boréal	Plongeon huard
Puffin cendré	Bernache du Canada
Puffin majeur	Sarcelle d'hiver
Puffin fuligineux	Canard noir
Puffin des Anglais	Eider à duvet
Océanite cul-blanc	EIder à tête grise
Fou de Bassan	Harelde kakawi
Grand cormoran	Macreuse à front blanc
Cormoran à aigrettes	Macreuse à ailes blanches
Phalarope à bec étroit*	Macreuse à bec jaune
Phalarope de Wilson	Garrot à œil d'or
Phalarope à bec large	Harle couronné
Labbe pomarin	Grand harle
Labbe parasite	Harle huppé
Labbe à longue queue	**Oiseaux de rivage**
Grand labbe	Pluvier siffleur*
Labbe de McCormick	Pluvier argenté
Mouette blanche*	Pluvier bronzé
Mouette rosée*	Pluvier semipalmé
Mouette atricille	Courlis esquimau*
Mouette rieuse	Grand chevalier
Goéland à bec cerclé	Petit chevalier
Goéland argenté	Chevalier solitaire
Goéland de Thayer	Chevalier grivelé
Goéland arctique	Courlis corlieu
Goéland brun	Tourne-pierre à collier
Goéland bourgmestre	Bécasseau sanderling
Goéland marin	Bécasseau semipalmé
Mouette tridactyle	Bécasseau d'Alaska
Mouette de Sabine	Bécasseau minuscule
Sterne caspienne	Bécasseau à croupion blanc
Sterne pierregarin	Bécasseau à poitrine cendrée
Sterne arctique	Bécasseau violet

Tableau 4.3 Les oiseaux associés à la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador

Nom commun	Nom commun
Mergule nain	Bécasseau roussâtre*
Guillemot marmette	Bécasseau variable
Guillemot de Brünnich	Bécassin roux
Petit pingouin	Bécasseau maubèche*
Guillemot à miroir	**Oiseaux terrestres**
Macareux moine	Faucon pèlerin
Sauvagine (y compris les huards)	Hibou des marais*
Arlequin plongeur (population orientale)*	Moucherolle à côtés olive*
Garrot d'Islande (population orientale)*	Hirondelle de rivage*
Plongeon catmarin	Grive à joues grises*
	Quiscale rouilleux*
Remarque : *La liste inclut des espèces en péril (EP) et des espèces dont la protection pose des inquiétudes (SOCC)	

4.5 LES ESPÈCES EN PÉRIL

Les EP sont les espèces inscrites comme disparues du pays, menacées, en voie de disparition ou étant des espèces préoccupantes en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) ou de l'*Endangered Species Act* de Terre-Neuve-et-Labrador. Ils sont donc formellement et légalement protégés. Les Espèces dont la protection pose des inquiétudes (SOCC) sont celles qui ont été évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, mais pas en vertu de la LEP. Les EP et les SOCC susceptibles de se produire dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador ont été identifiés dans les tableaux 4.1, 4.2 et 4.3 par un astérisque (*).

Bien que les renseignements contenus dans les tableaux ci-dessus soient considérés comme à jour au moment de la rédaction du présent document, les dispositions et les listes associées peuvent changer au fil du temps. De nouvelles espèces peuvent être ajoutées ou supprimées de l'annexe 1 des EP peuvent être réévaluées (modification du statut de risque), et de nouveaux programmes de rétablissement, plans d'action ou plans de gestion peuvent être publiés ou mis à jour avec les plus récents renseignements sur certaines espèces. Cela peut inclure des renseignements tels que des statistiques démographiques mises à jour ou un habitat essentiel nouvellement identifié ou renforcé. Par conséquent, il est important de consulter le registre public des EP lors des EE propres à un projet, afin d'obtenir des renseignements à jour sur les espèces légalement protégées au Canada.

4.6 LES ZONES VULNÉRABLES

T.-N.-L. compte plusieurs aires protégées en vertu de lois ou de programmes fédéraux, provinciaux, internationaux ou autres, étant considérées comme importantes pour des raisons écologiques, historiques ou socioéconomiques (figures 4.1 et 4.2; tableau 4.4).

Aux fins de la mise à jour de l'EES, le terme « zone vulnérable » est défini comme :

- *Une zone qui bénéficie d'un certain niveau de protection, dans le but principal de conservation, en vertu de la législation provinciale ou fédérale;*
- *Une zone qui peut être envisagée pour une telle protection législative (p. ex., une zone candidate ou une zone d'intérêt);*
- *Une zone qui est connue pour avoir une importance écologique ou culturelle particulière et qui n'est pas visée par le cadre réglementaire fédéral ou provincial (p. ex., les zones des coraux, les zones de reproduction, les pouponnières, les zones d'élevage, les zones migratoires, les zones à haute productivité, les zones importantes pour les oiseaux, les zones d'importance écologique et biologique (ZIEB), les zones benthiques importantes (SBA), les écosystèmes marins vulnérables, et les zones d'activités de récolte traditionnelles).*

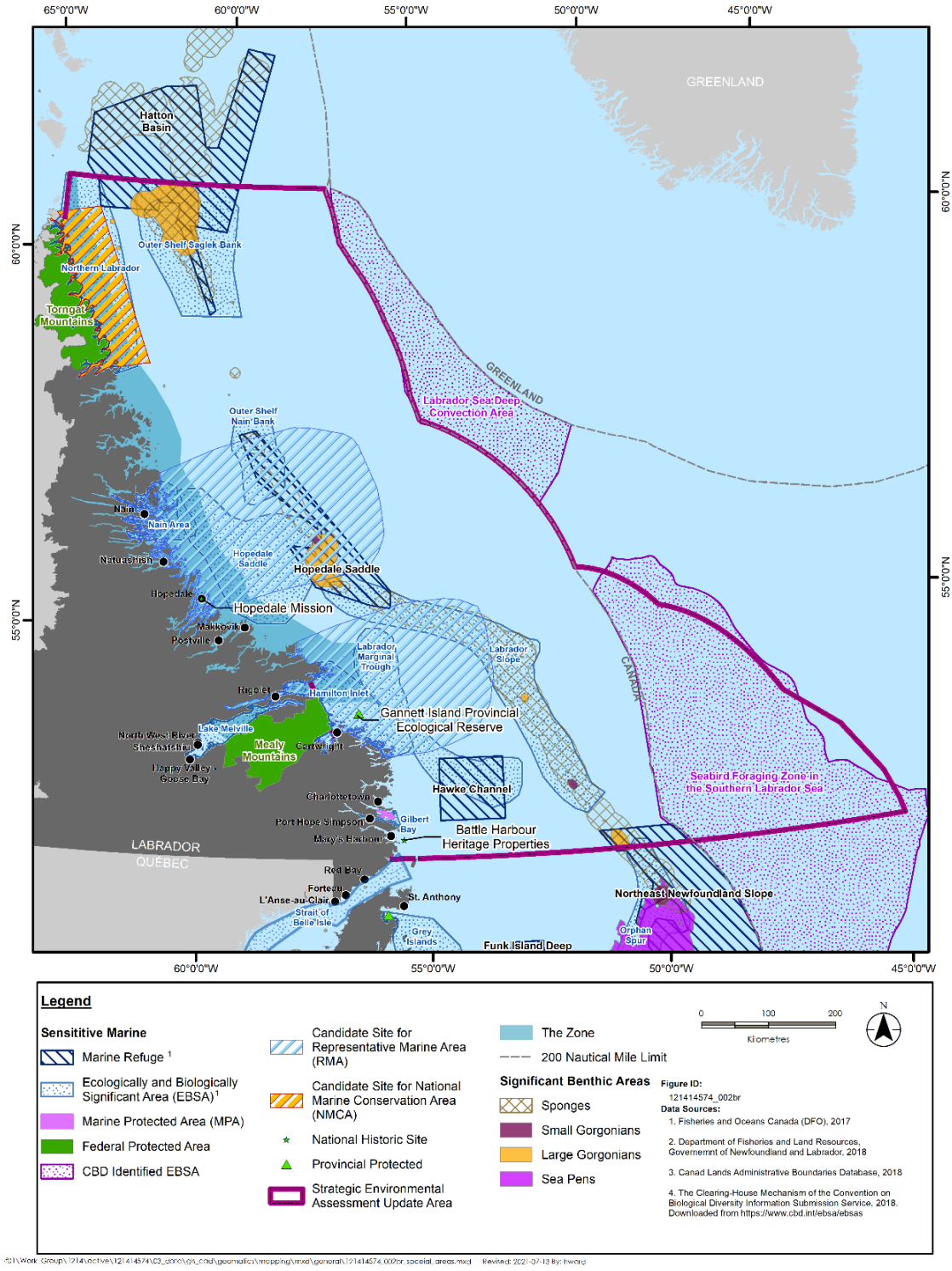

Figure 4.1 Les zones vulnérables dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador

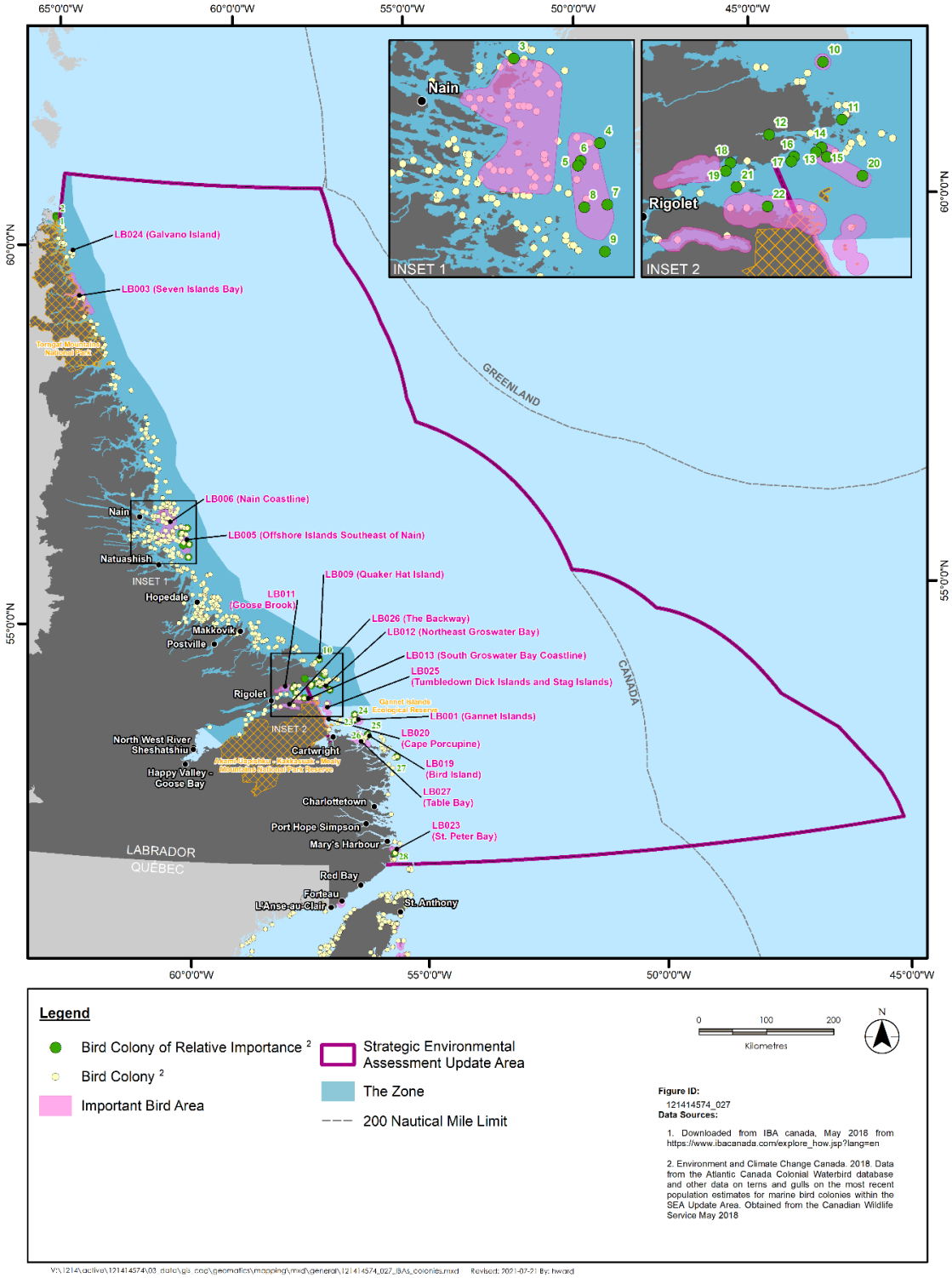

Figure 4.2 Les zones ornithologiques importantes et colonies d'oiseaux de mer vulnérables

Tableau 4.4 Les zones vulnérables dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador

Type de zones vulnérables	Zones vulnérables
Zones désignées par le gouvernement fédéral	
ZIEB	• Nord du Labrador • Plateau extérieur du banc Saglek • Plateau extérieur du banc Nain • Zone de Nain • Ensellement Hopedale • Talus du Labrador • Fosse marginale du Labrador • Hamilton Inlet • Lac Melville • Baie Gilbert • Éperon Orphan • Sud de la banquise • Détroit de Belle Isle
SBA	• Les SBA identifiées dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador sont principalement liées aux agrégations d'éponges et de grandes gorgones
Zones de refuges marins	• Chenal Hawke • Ensellement Hopedale • Bassin Hatton • Fermeture du talus nord-est de Terre-Neuve
Zones marines protégées	• Baie Gilbert
Zone potentiellement protégée	• Zone potentiellement autochtone protégée, adjacente au parc national des Monts-Torngat
Parcs nationaux et sites historiques	• Parc national des Monts-Torngat • Parc national des Monts Mealy • Lieu historique national de la Mission-de-Hopedale • Lieu historique national du Canada de l'Arrondissement historique de Battle Harbour • Structure patrimoniale enregistrée Bunkhouse / Cookhouse, Benjy's Cove, • Lieu historique national de la Mission-de-Hebron, • Lieu historique national d'Okak, • Structure patrimoniale enregistrée White Elephant Building, Makkovik, • Structure patrimoniale enregistrée église morave, Nain
Autres zones désignées	
Autres zones désignées	• Réserve écologique des Gannet Islands (voir la figure 4.1) • Zones importantes pour les oiseaux (voir la figure 4.2) • ZIEB identifiées internationalement (voir la figure 4.1) – Zone d'alimentation des oiseaux de mer dans le sud de la mer du Labrador – Zone de convection profonde de la mer du Labrador

5.0 LES ACTIVITÉS DE LA PÊCHE COMMERCIALE, RÉCRÉATIVE ET AUTOCHTONE

Les activités de pêche commerciale, récréative et autochtone ont joué un rôle important dans l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador et ont contribué à définir une grande partie du caractère de la province. La pêche demeure un élément essentiel de l'économie de cette province.

5.1 LES ACTIVITÉS DE LA PÊCHE COMMERCIALE

Les activités de la pêche nationale actuelles sont gérées par le MPO, qui réglemente et surveille les activités de la pêche commerciale pour les espèces relevant de la compétence du Canada, y compris les espèces sédentaires à l'extérieur de la zone économique exclusive (c'est-à-dire à 200 milles marins). La zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador comprend la division 2GHJ de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO).

Entre 2011 et 2017, le poids ou les débarquements totaux dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador ont diminué de 41 %, passant d'environ 60 842 t en 2011 à environ 36.000 t en 2017. La valeur a également évolué entre 2011 et 2017, augmentant de 9,5 %. En 2011, la valeur totale des débarquements dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador était d'environ 159 043 486 $ et, en 2017, la valeur totale était d'environ 174 155 728 $.

Dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador, la pêche commerciale domestique dans les eaux extracôtières se concentre principalement sur les espèces de crevettes nordiques et de poissons de fond, comme le flétan du Groenland (turbot) et d'autres espèces. Les autres espèces principales comprennent la crevette nordique, le crabe des neiges, l'omble chevalier, le buccin et le pétoncle d'Islande.

La chasse au phoque est pratiquée commercialement à T.-N.-L., y compris dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador. Les espèces principalement ciblées pendant la chasse au phoque comprennent le phoque du Groenland et le phoque à capuchon. De plus, la pêche commerciale est généralement ouverte de janvier à décembre, la plupart des prises ayant lieu au printemps, d'avril à mai, lorsque les conditions de glace sont favorables.

5.2 LES ACTIVITÉS DE LA PÊCHE AUTOCHTONE COMMERCIALE

L'activité de la pêche autochtone, y compris la récolte en vertu des permis de la pêche communautaire commerciale, se déroule dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador. Le Gouvernement du Nunatsiavut détient un certain nombre de permis de la pêche communautaire commerciale pour les poissons de fond, y compris le flétan du Groenland. Il détient également des permis pour le phoque, le pétoncle, le crabe des neiges, la crevette et l'omble chevalier. La Nation innue détient plusieurs permis de la pêche communautaire commerciale pour les poissons de fond, le maquereau, le capelan, la crevette et le flétan. Le Conseil communautaire de NunatuKavut détient plusieurs permis de la

pêche communautaire commerciale pour les poissons de fond, la crevette, le crabe des neiges, le capelan, le hareng, le pétoncle, le crabe lyre de l'Atlantique, le buccin et le phoque. Les groupes Mik'maq de l'île de Terre-Neuve ont également un permis de la pêche communautaire et commerciale de certaines espèces de poissons dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador. La pêche au saumon de l'Atlantique fait également partie intégrante du mode de vie des Inuits du NunatuKavut, et le gouvernement fédéral a octroyé un permis de la pêche communautaire pour les membres du Conseil communautaire du NunatuKavut en vertu de la *Loi sur les pêches*.

5.3 LES ACTIVITÉS DE LA PÊCHE RÉCRÉATIVE

Les activités de la pêche récréative se déroulent dans toutes les eaux côtières et intérieures de T.-N.-L., y compris les eaux côtières de la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador. Pendant les périodes désignées, en été et en automne, les particuliers peuvent faire de la pêche récréative lors de la saison de pêche à la morue de l'Atlantique. Les permis ou les vignettes ne sont actuellement pas obligatoires pour ce type de pêche, mais les activités de la pêche commerciale ne sont pas autorisées sans permis et les prises de la pêche récréative ne peuvent pas être vendues. La pêche récréative est également pratiquée à T.-N.-L. pour l'éperlan, le saumon de l'Atlantique et la truite. La pêche à la ligne de l'éperlan dans les eaux côtières est autorisée toute l'année et aucune limite de prise n'est fixée; le saumon et la truite sont autorisés à certaines périodes de l'année, selon l'emplacement de la rivière et la période de l'année.

5.4 LES ACTIVITÉS DE LA PÊCHE AUTOCHTONE À DES FINS ALIMENTAIRES, SOCIALES ET RITUELLES

Les activités de la pêche autochtones, y compris la récolte en vertu de permis alimentaires, sociaux et rituels (ASR), se déroulent dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador.

Le Gouvernement du Nunatsiavut détient deux permis ASR, notamment pour la truite, le saumon, l'omble chevalier, le phoque et l'éperlan. La Nation innue détient plusieurs permis ASR pour les collectivités de Sheshatshiu et de Natuashish, notamment pour le saumon, l'omble chevalier et la truite. Le Conseil communautaire de NunatuKavut détient plusieurs permis ASR, notamment pour le saumon, la truite, l'omble chevalier, la morue de l'Atlantique, la lotella rhacina, le hareng, le pétoncle, le buccin, l'éperlan et le phoque. Malgré la suppression de la pêche commerciale au saumon dans le Labrador, il existe toujours une pêche traditionnelle autochtone au saumon de l'Atlantique.

5.5 LES RECHERCHES DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE

Les activités de recherche marine se déroulent dans les eaux de la zone extracôtière Canada-T. N.-L. Ces activités de recherche sont principalement liées à la recherche biophysique menée par le MPO, dans la zone économique exclusive de 200 milles marins du Canada. Le Programme de monitorage de la zone atlantique du MPO et l'étude du programme sur les changements climatiques RAPIDES impliquent des levés au chalut de fond pour recueillir des renseignements sur l'environnement marin, y compris les espèces de poissons commerciales. Ces renseignements sont utilisés pour éclairer les décisions sur la

gestion et la surveillance des ressources dans la zone extracôtière Canada-T. N.-L. En plus d'éclairer les évaluations des stocks, les données des levés des navires de recherche ont fait partie intégrante de la désignation des ZIEB et des SBA, utilisées dans la recherche écosystémique et par les chercheurs du monde entier.

Des programmes de recherche pluriannuels sur la côte du Labrador, comme l'*Integrated Studies in Coastal Labrador Ecosystems* (études intégrées sur les écosystèmes dans les eaux côtières du Labrador) et dans les zones océaniques profondes de la mer du Labrador, comme l'*Integrated Studies and Ecosystem Characterization of the Labrador Deep Sea* (études intégrées et caractérisation de l'écosystème de la mer profonde du Labrador) sont en cours en partenariat avec le Gouvernement du Nunatsiavut.

6.0 LES ACTIVITÉS HUMAINES

La présente partie procure un aperçu de l'environnement humain existant axé sur les nombreux composants et activités humaines (autres à la pêche, qui est abordée dans la partie 5) qu'on peut trouver dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador.

6.1 LES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES ET CULTURELLES

Les peuples autochtones du Labrador habitent ces territoires côtiers depuis des millénaires. Ce lien avec la terre se poursuit aujourd'hui, les Innus et les Inuits du Labrador dépendent de l'environnement marin de la région pour leur bien-être social, culturel et économique. Des activités traditionnelles et culturelles, historiques et actuelles, telles que les voies de déplacement, la chasse et la cueillette, et d'autres activités de récolte, se déroulent dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador.

6.1.1 La Nation innue

La population actuelle des Innus du Labrador est d'environ 3 200 personnes, réunies principalement dans deux collectivités de Sheshatshiu et de Natuashish. La Nation innue revendique des droits et des titres autochtones sur la majeure partie du Labrador et sur certaines parties du Québec. En septembre 2008, la Nation innue et le gouvernement de T.-N.-L. ont signé l'entente Tshas Petapen ou « New Dawn » (nouveau départ). L'accord New Dawn a résolu des questions clés entre la Nation innue et la province concernant la revendication territoriale des Innus. La Nation innue et les gouvernements provincial et fédéral ont depuis conclu des accords détaillés sur l'entente de principe tripartite des droits fonciers des Innus du Labrador, signés par toutes les parties en 2011. Les activités traditionnelles qui peuvent avoir lieu dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador comprennent la chasse aux mammifères marins, par exemple les phoques; la récolte d'oiseaux et d'œufs, y compris la sauvagine et la colombine de Smith; la pêche à la morue, au saumon, à la crevette nordique, aux moules, aux palourdes, aux oursins et aux buccins; la chasse, y compris le gros gibiers comme le caribou, à l'orignal et à l'ours noir, et aux petits gibiers comme le renard, la loutre et la martre; et la récolte de baies et de plantes médicinales, telles que l'écorce interne et externe des arbres, les racines, les herbes, les fleurs,

les mousses et les lichens. Le terrain, y compris les régions côtières, est également utilisé pour les déplacements (p. ex., bateau, motoneige, marche, canot), les camps temporaires et comme des sites culturels et spirituels, y compris les lieux de naissance, d'inhumation, de décès, de rassemblement et de culte, en plus des lieux historiques et pour la cérémonie de la tente tremblante (kushapatshikan).

6.1.2 Le Conseil communautaire de NunatuKavut

Le Conseil communautaire de NunatuKavut représente plus de 6 000 Inuits qui résident principalement dans le sud-est et le centre du Labrador. Le Conseil communautaire de NunatuKavut, créé à l'origine sous le nom d'Association des Métis du Labrador en 1985, a fait une revendication territoriale couvrant la majeure partie du centre et du sud-est du Labrador. Les activités annuelles typiques comprennent la chasse aux oiseaux au printemps; les récoltes de saumon et de morue en été; la récolte de baies à la fin de l'été; la chasse aux oiseaux et au phoque à l'automne; et la chasse, y compris au phoque, la cueillette ou la coupe de bois et l'exploitation des lignes de piégeage en hiver. Les espèces chassées dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador comprennent le phoque, le marsouin, l'oie, l'eider, le canard noir, la sarcelle, les oiseaux de rivage, la marmette (guillemots de Brünnich), les crustacés (harles), les macreuses (macreuse à bec jaune, macreuse à ailes blanches et macreuse à front blanc), le fuligule, le saumon de l'Atlantique, la truite, l'omble chevalier, l'éperlan, la morue, le capelan, le crabe, hareng, maquereau et mollusques, caribou, orignal, ours noir, tétras, lapin , le renard, le porc-épic, le rat musqué, la loutre, le lynx, la martre, le castor, le vison et le loup dans la région centre-sud du Labrador. Les plantes sont également récoltées pour la médecine traditionnelle, la nourriture, le bois de chauffage et à d'autres fins. Le Conseil communautaire de NunatuKavut élabore chaque année des directives sur la récolte et la conservation des oiseaux et des œufs au printemps. Les œufs de canard, d'oie et de mouette sont couramment récoltés, et moins fréquemment ceux de marmette et de macareux. Les membres du Conseil communautaire de NunatuKavut se déplacent sur terre et sur mer, en camion, en motoneige, en bateau, à pied, en traîneau à chiens et en raquettes, et utilisent la côte pour des cabanes récréatives, des locaux de pêche et des cabanes de trappeur (généralement de petites cabanes ou abris à une pièce utilisé de façon saisonnière). Les autres utilisations des terres comprennent les lieux de rassemblement, les sites sacrés et spirituels.

6.1.3 Le Gouvernement du Nunatsiavut

Le gouvernement Nunatsiavut représente plus de 7 000 bénéficiaires Inuits du Labrador qui résident principalement dans cinq collectivités inuites : Nain (Nunainguk), Postville (KipukKak), Rigolet (Tikigiaksaugusik), Hopedale (Agvitok) et Makkovik (Maggovik). Les Terres des Inuit du Labrador ont une superficie d'environ 15 800 km² à l'intérieur des limites de la zone du règlement des Inuit du Labrador. L'environnement marin et côtier est utilisé pour la chasse aux mammifères marins, y compris les phoques; la récolte d'oiseaux marins et d'œufs, y compris l'oie, le canard noir, l'eider à duvet, la macreuse à front blanc, la macreuse noire et la macreuse à ailes blanches; la pêche, y compris le saumon, l'omble chevalier, la truite, la morue, la lotella rhacina, le capelan, le hareng, occasionnellement le maquereau et d'autres poissons plats côtiers, poissons de fond, crustacés (p. ex. moules, pétoncles, bulots) et oursins; la chasse, y compris l'ukalik (lièvre arctique), le lapin, la colombine, le porc-épic, l'hirondelle, le lynx, le renard et le loup; d'autres récoltes, telles que la récolte d'eau potable, de plantes,

de bois et de baies; les loisirs (p. ex., la natation) et les voyages. L'environnement marin et côtier a été décrit comme une « source de vie », car c'est une source de nourriture, de revenus et de lien culturel. Les voyages maritimes en bateau et en motoneige ont été décrits comme très importants pour de nombreux Inuits du Labrador et les voies de déplacement changent selon la saison ou les conditions de glace. La chasse opportuniste est également très courante le long des voies de déplacement. De nombreux Inuits du Labrador ont des cabanes à l'extérieur de leurs collectivités qui sont souvent utilisées pour la chasse, la pêche, la récolte et les loisirs. Les autres utilisations des terres comprennent les lieux de rassemblement et les sites sacrés et spirituels.

6.2 LES AUTRES UTILISATIONS DE L'OCÉAN

Les autres utilisations de l'océan comprennent les activités récréatives et touristiques marines, telles que le tourisme de croisière, l'écotourisme, la navigation de plaisance personnelle locale et touristique, et les pourvoiries; le transport maritime, comme le transport de marchandises, le trafic de traversiers, le transport de carburant, le remorquage de marchandises générales et sur barges, l'exploitation minière et les ports pour petits bateaux; l'activité pétrolière et gazière extracôtière; les naufrages; et les infrastructures sous-marines.

7.0 RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Les renseignements de cette mise à jour de l'EES aideront le C-TNLOHE à décider si des droits d'exploration doivent être octroyés dans la zone extracôtière du plateau du Labrador et à déterminer quelles restrictions ou mesures d'atténuation potentielles peuvent être appliquées aux futures activités pétrolières et gazières potentielles.

7.1 LES ENJEUX POTENTIELS

Bien qu'il existe une variété de problèmes potentiels qui s'appliquent généralement aux activités pétrolières et gazières extracôtières, la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador est un environnement subarctique qui a son propre ensemble de problèmes uniques qui peuvent ne pas être trouvés dans des environnements plus tempérés. Les problèmes potentiels sont associés aux lacunes en matière de données (section 7.2); les deux peuvent entraîner la nécessité de mesures d'atténuation potentielles et d'implications de planification pour résoudre ou atténuer le problème. Les problèmes potentiels associés aux activités pétrolières et gazières extracôtières, quel que soit le lieu, incluent :

- Les effets des déversements routiniers (déblais de forage, eau produite, eau de déplacement de stockage, eau de cale et de ballast, drainage du pont, eau de refroidissement, coulis de ciment, liquide obturateur de puits, eaux usées et déchets alimentaires) sur les oiseaux, les mammifères marins, les tortues de mer, les invertébrés, les poissons et l'habitat connexe, les activités de la pêche commerciale et les espèces en péril.
- La sensibilité potentielle des invertébrés benthiques en suspension et en s'alimentant par filtration, y compris les coraux durs, aux rejets de forage.

- Les effets des sons associés aux activités industrielles, y compris les levés sismiques, sur les mammifères marins, y compris les ours polaires, les tortues de mer, les oiseaux de mer, les invertébrés, les poissons et les espèces en péril.
- L'attraction des oiseaux de mer vers les lumières artificielles des unités de forage et des navires de prospection et de soutien (de ravitaillement et de secours) et pétroliers.
- Les zones d'exclusion de pêche ou zones de sécurité.
- Les collisions potentielles entre les navires de levé et de soutien, et les mammifères marins, y compris les espèces en péril.
- La perturbation des zones vulnérables et des cycles biologiques, tels que les voies de migration, les zones de reproduction et les pouponnières.
- Les effets environnementaux cumulatifs potentiels des activités pétrolières et gazières extracôtières et les effets des autres utilisateurs dans le même voisinage (p. ex., la pêche commerciale, le trafic maritime, l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources par les peuples autochtones, et les activités liées au tourisme et aux loisirs) et les effets du changement climatique sur l'environnement biophysique existants.
- Les effets des événements accidentels sur les oiseaux, les mammifères marins, les tortues de mer, les invertébrés, les poissons et l'habitat connexe, les activités de la pêche commerciale et les espèces en péril.
- Les effets de l'environnement sur les activités pétrolières et gazières, y compris le changement climatique, les phénomènes météorologiques extrêmes, les icebergs et la glace de mer, et les risques naturels.
- Les effets du changement climatique sur l'environnement biophysique existant.

Comme mentionné ci-dessus, plusieurs problèmes potentiels sont spécifiques à la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador en raison de son environnement unique. Il s'agit des facteurs suivants :

- La sensibilité potentielle aux événements accidentels des herbiers de zostères, des zones subtidales et intertidales peu profondes, car ils abritent une variété d'oiseaux migrateurs, y compris les espèces en péril.
- L'habitat important dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador utilisé par les oiseaux pour la reproduction, la nidification et l'hivernage.
- La présence d'une zone de conservation des coraux, près du bord nord de la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador.
- La zone d'intérêt dans les eaux à l'est du Parc national des Monts-Torngat pour la création potentielle d'une aire protégée inuite en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada.*
- La sensibilité potentielle des principales zones de reproduction et des pouponnières des poissons dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador, en particulier le Hamilton Bank-Hawkes Channel et la baie Gilbert.
- L'état des glaces, y compris la banquise, les icebergs et l'affouillement, et les problèmes connexes à la gestion des glaces qui sont uniques à la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador et qui exerceraient une grande influence sur le moment et le type d'activités pétrolières et gazières.

- Les effets potentiels du changement climatique sur les environnements subarctiques tels que l'écosystème de la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador et en particulier sur les espèces qui sont étroitement associées ou qui nécessitent un environnement de glace pour leur cycle biologique.
- Les défis associés aux événements accidentels (marée noire) en milieu subarctique avec interactions avec les glaces.
- La présence de trois espèces de loup de mer protégées en vertu de l'EP dans toute la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador, y compris l'habitat essentiel désigné pour le loup à tête large et le loup tacheté.
- La présence de zones importantes pour la conservation des oiseaux et de la réserve écologique des îles Gannett dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador.
- La dépendance des Innus et des Inuits du Labrador à l'environnement marin de la région pour leur bien-être social, culturel et économique et leur utilisation de la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador pour les activités traditionnelles et culturelles, historiques et actuelles, telles que les voies de déplacement, la chasse et la cueillette, et autres activités de récolte.
- La mer du Labrador et le courant du Labrador jouent un rôle important dans la régulation du système climatique mondial.

7.2 LES LACUNES EN MATIÈRE DE DONNÉES

L'accessibilité aux renseignements varie considérablement entre les composants de la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador. Bien qu'il y ait des données accessibles pour le CV et des problèmes identifiés et abordés dans la zone de la mise à jour de l'EES, il' y a une variété de lacunes en matière de données, y compris dans les domaines clés suivants :

- Une base de données limitée sur les mesures actuelles de la région.
- La biologie et l'écologie de base des espèces benthique, ainsi que leur distribution, nombre et diversité.
- La compréhension limite de la distribution des œufs et des larves de poisson et des mollusques
- La localisation des zones de reproduction et d'autres habitats essentiels pour les invertébrés et les espèces de poisson.
- Des renseignements limités sur la localisation de l'augmentation de la productivité pour les espèces de poisson, y compris les zones où se concentrent les oiseaux de mer et les mammifères marins pour se nourrir.
- Les données contraignantes sur la distribution et la dynamique générale du cycle biologique des coraux, des éponges et des bryozoaire.
- Les lacunes en matière de données liées aux renseignements sur la biologie et l'écologie de base des espèces en péril, les espèces COSEPAC et les mammifères marins en général.
- Les lacunes en matière de données pour les zones côtières non peuplées, en raison des biais géographiques liés à des observations axées sur les zones côtières plus peuplées concernant la concentration de la chasse et des déplacements des membres du même groupe.
- Des effets résultant des événements externes à la juridiction géographique de la LEP et les relations d'interdépendance avec d'autres espèces.

- Les lacunes en matière de données sur les déplacements des populations du saumon de l'Atlantique à travers la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador.
- Une compréhension limitée sur les voies de migration, les aires d'alimentation et les zones d'alimentation des mammifères marins et des tortues de mer de la zone.
- Une distribution et des tendances des populations pour plusieurs espèces d'oiseaux marins, y compris les EP, ambigus et des levés à long terme sont nécessaires.
- Les lacunes en matière de données par rapport aux effets des levés sismiques sur les processus biologiques et physiques des poissons, dont le taux métabolique, la reproduction, la croissance de la larve, la recherche de nourriture et la communication intraspécifique.
- Les limites liées à la confidentialité de grandes quantités d'ensembles de données sur les activités de la pêche commerciale du MPO.
- Les renseignements limités sur les pêches émergentes ou potentielles ainsi que sur celles sous-exploitées de la zone.
- La trajectoire exacte (où, quand et quelle quantité atteindra le rivage) d'un déversement de pétrole est inconnue; et constitue une lacune dans les données pour cette mise à jour de l'EES. Il faut noter que la modélisation de la trajectoire des déversements, le devenir et l'effet des déversements sont une exigence pour les EE de forage et de production spécifiques au site.
- Le manque général d'études sur les effets des déversements d'hydrocarbures dans les régions à haute altitude, y compris :
  - La capacité limitée actuelle de nettoyer les déversements d'hydrocarbures en présence de glace de mer.
  - Le peu d'équipement disponible dans le commerce qui soit approprié à l'utilisation en mer dans les eaux infestées de glace, ce qui rend difficile la lutte contre les déversements sur l'eau.

Bien que ces lacunes en matière de données existent actuellement, des études et des recherches sont en cours, comblant de nombreuses lacunes en matière de données existantes et identifiant souvent de nouvelles. Un examen des lacunes en matière de données sera nécessaire pendant les évaluations environnementales spécifiques au projet pour s'assurer que celles notées ci-dessus et tout au long de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador sont toujours valables. Il est important de noter qu'un manque de données disponibles sur une composante environnementale particulière ou un effet environnemental potentiel n'indique pas l'absence de cette composante ou de cet effet.

7.3 LE COMBLEMENT DES LACUNES EN MATIÈRE DE DONNÉES

Certaines des lacunes en matière de données mentionnées ci-dessus peuvent être résolues par les ministères dans le cadre de leurs mandats respectifs, grâce à des efforts de collaboration entre l'industrie et le gouvernement, dans le cadre des EE propres à un site et à des programmes de surveillance propres à un site associés aux activités pétrolières et gazières. Certaines activités qui pourraient aider à résoudre les lacunes en matière de données identifiées comprennent :

- La collecte de données spatiales et temporelles sur la ponte des poissons et la distribution des œufs et des larves de poissons et de crustacés.

- La collecte de données et de renseignements concernant les espèces inscrites à la LEP, y compris le loup tacheté, les tortues luths et diverses espèces de baleines.
- La collecte continue de savoirs autochtones, qui continuerait d'améliorer les connaissances scientifiques existantes.
- Les EE spécifiques au projet, qui peuvent identifier la nécessité de collecter des données de référence ou d'entreprendre des programmes de modélisation ou de surveillance.
- Les programmes d'observation des mammifères marins et des oiseaux marins pendant les programmes d'exploration et de production, qui continueront d'enrichir les connaissances existantes.
- La promotion de la recherche par le biais des Fonds pour l'étude de l'environnement, Energy Research & Innovation Newfoundland & Labrador (recherche et innovation énergétique de Terre-Neuve-et-Labrador) et de l'Université Memorial, comme la recherche sur la migration et le cycle de vie du saumon de l'Atlantique dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador
- L'exigence d'un dépôt de déblais spécifique au site ou d'une modélisation de la dispersion de l'eau produite dans le cadre du processus de l'EE.
- L'exigence d'une modélisation de la trajectoire des déversements d'hydrocarbures propre au site dans le cadre du processus de l'EE.
- La formation communautaire sur les capacités d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures.
- Conformément aux directives environnementales physiques extracôtières, la collecte de diverses données météo-océaniques, y compris les données d'amarrage actuelles, pendant les activités de forage et de production.

7.4 LES CONSIDÉRATIONS DE LA PLANIFICATION

Un certain nombre de considérations principales en matière de planification et de gestion environnementale liées aux futures activités pétrolières et gazières extracôtières dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador comprennent :

- Plusieurs espèces en péril sont connues ou susceptibles de se trouver dans ou à proximité de la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador. L'atténuation des effets potentiels sur les espèces et les habitats protégés par la LEP sera une considération importante dans les décisions liées à l'exploration et au développement extracôtiers futurs.
- Un certain nombre de zones et de périodes sont particulièrement importantes pour les poissons et leur habitat (y compris les invertébrés benthiques) dans la région (p. ex., les zones et les périodes de reproduction, les voies de migration, les zones à haute productivité). Les programmes individuels de prospection sismique doivent, dans la mesure du possible, être planifiés de manière à réduire les interactions potentielles pendant les périodes particulièrement vulnérables.
- Les zones côtières (y compris les îles) sont utilisées par les peuples autochtones pour la cueillette d'aliments traditionnels (y compris la récolte de la plupart des espèces de poissons, la chasse aux mammifères marins, dont les ours polaires) et aux oiseaux, et la cueillette des œufs et des baies. L'atténuation des effets potentiels sur l'utilisation traditionnelle des ressources sera une considération importante dans les décisions liées aux futures activités pétrolières et gazières extracôtières.

- L'état des glaces et les stratégies de gestion des glaces seront des considérations de planification majeures.
- Des levés sismiques sont prévus pour coordonner les activités du programme avec l'industrie de la pêche afin de réduire les conflits potentiels avec l'activité de la pêche commerciale pendant les périodes de pointe de pêche. Il est important de noter que les pêcheurs du Nunatsiavut ne font pas partie du Fish, Food, and Allied Workers Union (syndicat des travailleurs de la pêche, de l'alimentation et des secteurs connexes) et que la coordination avec les gouvernements autochtones et leurs pêcheurs commerciaux est impérative.
- Les levés de véhicules télécommandés, qui précèdent le début du forage pour collecter des données concernant les coraux et les collectivités benthiques, sont une atténuation standard.
- L'emplacement éloigné de la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador est tel que la rapidité d'une intervention d'urgence sera cruciale. Une des considérations de planification sera d'évaluer et d'améliorer les capacités d'intervention en cas de déversement pour soutenir les activités pétrolières et gazières extracôtières dans cette zone. L'équipement approprié associé à des personnes formées localement pour mener des activités d'intervention d'urgence doit être en place pour les activités prévues.
- La pêche actuelle est dominée par les crustacés, en particulier la crevette et le crabe. Historiquement, la pêche au poisson de fond a joué un rôle vital dans la région. Les futures évaluations environnementales propres à un projet devraient envisager des mesures d'atténuation appropriées pour les espèces historiques de poissons de fond, car il est possible que ces pêcheries reprennent de l'importance à l'avenir.
- Tout EE spécifique à un projet nécessitera une consultation et un engagement avec les parties prenantes, y compris les pêcheurs.
- Il est possible de mener des recherches sur la santé de ces espèces de poissons de fond.
- Il existe des renseignements limités sur les pêches émergentes ou potentielles ainsi que sur celles sous-exploitées de la zone. Plus de recherche et d'innovation sur le potentiel de nouvelles pêcheries fourniraient plus de clarté sur ce que les exploitants pétroliers et gaziers potentiels peuvent s'attendre à voir dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador à l'avenir.

7.5 CONCLUSION

Cette mise à jour de l'EES est un addenda au rapport d'EES de 2008 sur la zone extracôtière du plateau du Labrador, se concentrant sur les nouveaux renseignements devenus disponibles depuis lors. L'objectif de la mise à jour de l'EES est d'aider et de guider la prise de décision du C-TNLOHE concernant le régime foncier, notamment :

- Déterminer si les droits d'exploration doivent être offerts en totalité ou en partie dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador.
- Identifier les mesures générales restrictives ou d'atténuation qui devraient être envisagées pour les appliqués aux activités d'exploration et de production pétrolières extracôtières.
- Déterminer s'il convient de délivrer des permis d'exploration (conformément aux lois de mise en œuvre) en totalité ou en partie dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador.

La mise à jour de l'EES ne servira pas d'approbation environnementale ni n'autorisera les activités pétrolières. Elle appuiera l'évaluation propre au site qui serait requis avant l'autorisation de toute activité pétrolière et gazière dans la zone de la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador. Le calendrier, l'étendue spatiale et la nature des activités pétrolières et gazières proposées, en plus des mesures d'atténuation déjà prescrites par la législation, détermineront le niveau de restriction ou d'atténuation supplémentaire qui pourrait être nécessaire. La mise à jour de l'EES décrit le cadre environnemental dans la zone de la mise à jour de l'EES du Labrador et les effets potentiels des activités pétrolières extracôtières dans la région. Les considérations de planification environnementale sont discutées, y compris les mesures d'atténuation applicables et les lacunes dans les données.

La mise à jour de l'EES avisera le C-TNLOHE des futures décisions relatives aux permis dans la zone extracôtière du plateau du Labrador. Cela comprend la compréhension des principales considérations environnementales dans la région, y compris l'identification des zones vulnérables. Bien que l'évaluation des effets cumulatifs n'entre pas dans le cadre de la mise à jour de l'EES, cette dernière souligne l'importance de comprendre les effets cumulatifs de multiples activités pétrolières et gazières, du changement climatique, ainsi que d'autres activités océaniques en relation avec les zones qui peuvent être prises en considération comme faisant partie du régime foncier prévu du C-TNLOHE.

Outre son objectif principal lié au processus de régime foncier du C-TNLOHE, la mise à jour de l'EES est une ressource de renseignement pour les promoteurs potentiels des activités pétrolières proposées. Chaque projet aura des effets potentiels spécifiques qui devront être pris en compte, avec des restrictions spécifiques et des mesures d'atténuation. Il est important qu'un manque de données disponibles dans la mise à jour de l'EES ne soit pas interprété comme indiquant l'absence d'une espèce ou d'un élément environnemental particulier. Les lacunes dans les données qui existent dans la mise à jour de l'EES devraient être prises en compte et atténuées dans le cadre d'évaluations spécifiques au site avant qu'une activité ne soit autorisée par le C-TNLOHE. On s'attend à ce que les lacunes en matière de données continuent également d'être comblées par de nombreuses voies, y compris la recherche, les programmes de surveillance des projets pétroliers existants et la collecte de données empiriques et localisées. L'évaluation des effets des activités pétrolières par extrapolation à partir d'autres juridictions est le niveau minimum d'évaluation; les promoteurs devront combler les lacunes dans les données sur les composantes valorisées au large du plateau du Labrador en utilisant des recherches récentes et locales, y compris les savoirs autochtones.

Il existe plusieurs zones vulnérables dans la zone extracôtière du plateau du Labrador. Il s'agit de zones qui sont protégées par des lois provinciales ou fédérales, ou qui sont à l'étude pour une telle protection, et de zones connues pour être importantes, mais qui ne sont pas visées par le cadre réglementaire actuel. Les principales zones vulnérables sont résumées ci-dessus dans la section 4.6. Les décisions concernant le régime foncier tiendront compte des restrictions à l'intérieur des zones réglementées. Pour les zones vulnérables en dehors des cadres réglementaires, il faut également tenir compte de l'importance écologique et culturelle des autres zones vulnérables identifiées par les savoirs autochtones et l'engagement du public, ainsi que de la manière dont les activités physiquement situées en dehors de ces zones vulnérables peuvent avoir un effet.

Les zones identifiées comme « vulnérables » exigent que les promoteurs identifient le niveau d'atténuation renforcée requis en consultation avec les ministères gouvernementaux concernés, les groupes autochtones et les parties prenantes. Pour certains problèmes potentiels, il existe des mesures d'atténuation standard pour éviter et réduire les effets. Les mesures d'atténuation standard sont codifiées dans la législation, les règlements et les lignes directrices du C-TNLOHE. Des mesures d'atténuation supplémentaires peuvent être déterminées au moyen des EE propres au projet ou d'autres processus réglementaires en consultation avec les autorités fédérales compétentes (p. ex. le MPO, Service canadien de la faune), les groupes autochtones et d'autres utilisateurs de l'océan. Des mesures d'atténuation supplémentaires peuvent également être appliquées par le biais du principe de précaution s'il est déterminé qu'il y a peu de renseignements disponibles dans la zone d'étude, ou si des preuves suggèrent qu'elles sont nécessaires. En outre, des examens réguliers des meilleures pratiques mondiales ainsi que des recherches actuelles et futures continueront de combler les lacunes en matière de données et de fournir de nouveaux renseignements sur les mesures d'atténuation améliorées. La recherche intégrée dans la mise à jour de l'EES comprendra des programmes de recherche soutenus par les gouvernements, les universitaires, l'industrie pétrolière et les ONG. En particulier, des documents tels que l'Aperçu biophysique et écologique d'une zone d'étude dans la zone d'établissement des Inuit du Labrador du Secrétariat canadien des avis scientifiques, qui décrit les lacunes en matière de données qui peuvent éclairer les évaluations du projet et de la prise de décision du C-TNLOHE.

Les résultats de l'engagement du public et des SA illustrent que l'utilisation de la côte et du large dans la zone de la mise à jour de l'EES du Labrador est dynamique et importante pour plusieurs facteurs socio-économiques et culturels. Le C-TNLOHE exigera que les promoteurs s'appuient sur l'engagement mené pour cette mise à jour de l'EES pour recueillir des commentaires sur des projets spécifiques dans le cadre de l'examen spécifique au site, qui sont requis avant qu'une activité pétrolière proposée soit autorisée et pour comprendre tout changement dans l'utilisation de la zone où se sont produits. Tout au long de la mise à jour de l'EES, les SA ont été collectées et incluses aux côtés de la science biophysique. Dans les futures mises à jour de l'EES ou d'autres évaluations environnementales applicables, les SA seront considérées à un niveau équitable avec la science et intégrées davantage dans les conclusions. Le C-TNLOHE notera la valeur de cette approche pour les décisions futures concernant les activités pétrolières extracôtières. Le C-TNLOHE notera également la valeur des données de surveillance accessibles et réutilisables au niveau du projet pour éclairer les futurs examens de projet, les améliorations des mesures d'atténuation, les EES et d'autres évaluations environnementales.

Il faut noter que les membres des groupes autochtones et les participants aux activités de mobilisation ont fait part de l'importance d'être avertis des activités et des décisions potentielles dans la zone extracôtière du plateau du Labrador. Le C-TNLOHE continuera de collaborer avec les ministères experts du gouvernement, les groupes autochtones et les intervenants, tels que les organisations de pêche, de manière claire et proactive pour diffuser des renseignements sur les activités dans la région, ainsi que sur tout effet potentiel sur les juridictions gouvernementales respectives, telles que les revendications de terres ou de droits de pêche.

Comme indiqué, le C-TNLOHE s'attend à ce que les promoteurs potentiels s'engagent de manière proactive avec les groupes autochtones ainsi qu'avec d'autres intervenants. Il s'agit d'un domaine dans

lequel les attentes ont augmenté au cours des dernières années, par exemple avec le nouveau processus de la *Loi sur l'évaluation d'impact* du gouvernement fédéral pour les évaluations des effets fédérales, et dans les propres attentes accrues du C-TNLOHE concernant l'engagement lié aux EE spécifiques à des projets en vertu des *Lois de mise en œuvre de l'Accord atlantique* pour des activités telles que les levés sismiques. La consultation des Autochtones est requise en vertu de la loi fédérale, et il ressort clairement de la mise à jour de l'EES que l'engagement avec les groupes autochtones, les parties prenantes des pêches et les autres utilisateurs de l'océan continuera d'être essentiel pour des évaluations des effets approfondies et bien gérées, et la mise en œuvre de projets. En outre, la mise à jour de l'EES est censée être un document évolutif; le C-TNLOHE examinera la mise à jour de l'EES dans un délai de cinq ans en consultation avec le GN pour déterminer si une actualisation est nécessaire, et le C-TNLOHE continuera d'intégrer les SA, la recherche, les rapports de surveillance des projets existants et les préoccupations dans les futures EES ou d'autres évaluations environnementales applicables.

La mise à jour de l'EES indique que les effets potentiels des activités pétrolières sur l'environnement nécessitent une évaluation plus approfondie, en particulier dans des zones telles que la mer du Labrador où les renseignements environnementaux peuvent être rares. Bien que certains facteurs environnementaux de base soient demeurés inchangés, des changements ont été observés à la fois grâce aux données scientifiques et aux savoirs autochtones et locaux. Il est important de reconnaître qu'il y aura de nouveaux facteurs à considérer à mesure que l'on comprendra mieux l'environnement, les effets des activités pétrolières et l'efficacité des mesures d'atténuation. Le cadre réglementaire et l'utilisation humaine des zones côtières et océaniques sont dynamiques. Le C-TNLOHE continuera de collaborer avec les ministères concernés, les groupes autochtones et les intervenants pour comprendre les changements dans l'environnement et l'utilisation humaine dans la zone extracôtière du plateau du Labrador. En particulier, le changement climatique a et continuera d'avoir un effet sur cet environnement subarctique. On s'attend à ce que la recherche sur les changements climatiques et l'évaluation des effets cumulatifs soient au centre des examens propres au site pour les projets de forage exploratoire et de mise en œuvre, menés par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sur ces sujets émergeront, elles seront intégrées dans les futures mises à jour de l'EES et d'autres évaluations environnementales applicables.

Les renseignements fournis dans la mise à jour de l'EES du plateau du Labrador appuient la conclusion selon laquelle les activités pétrolières peuvent être menées avec des restrictions et des mesures d'atténuation appropriées, déterminées en consultation avec les ministères concernés, les groupes autochtones et les intervenants. Avant qu'une activité pétrolière ne soit autorisée par le C-TNLOHE, un examen spécifique au site devrait être effectué, en tenant compte des lacunes identifiées dans les données et des risques environnementaux et socio-économiques. Au minimum, le C-TNLOHE se référera aux renseignements fournis par la mise à jour de l'EES dans sa prise de décision pour toute activité pétrolière potentielle dans la zone extracôtière du plateau du Labrador.

Selon le type d'activité pétrolière à l'étude et son cadre environnemental spécifique, d'autres mesures d'atténuation et exigences peuvent être requises pour ces types d'activités. Le C-TNLOHE s'adaptera aux nouveaux développements en matière de faisabilité scientifique et technique en ce qui concerne les

exigences d'atténuation. Il peut y avoir des progrès dans l'atténuation ou la compréhension des effets qui émergent avant la prochaine mise à jour de l'EES. Ces mesures seraient appliquées aux examens propres à chaque site par le C-TNLOHE en consultation requise avec les autorités fédérales appropriées, les groupes autochtones et les autres intervenants.